

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022
RIUNIONE DI I 30 DI GHJUGNU E PRIMU DI
LUGLIU DI 2022

2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022
REUNION DES 30 JUIN ET PREMIER JUILLET
2022

2022 / E3/042

**REPONSE DE MADAME BIANCA FAZI A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME
SERENA BATTESTINI AU NOM DU GROUPE CORE IN FRONTE**

Objet : Climat social à la clinique Maymard de Bastia

Madame la Conseillère,

Je vous remercie pour votre question qui concerne le climat social à la clinique Maymard et qui interroge plus largement l'organisation de notre système de santé, au cœur de nos priorités.

Notre projet de pour la Corse dans le domaine de la santé est de construire un système de qualité répondant aux besoins des Corses.

Vous l'avez dit, la clinique Maymard est un établissement privé qui a été racheté par le groupe ALMAVIVA il y a maintenant 15 mois.

Et je tiens à rappeler dans cet hémicycle, que nous nous sommes positionnés dès décembre 2020 sur le rachat du groupe MAYMARD par le groupe ALMAVIVA en nous opposant à l'arrivée d'un groupe extérieur à l'île, qui disposait déjà de plusieurs établissements sur le continent en vue de s'implanter en Corse, à travers le rachat d'un groupe emblématique.

Nous avons identifié la nécessité d'engager des discussions afin de poser un cadre global visant à structurer une offre de santé conforme aux intérêts de la Corse et des Corses.

Par la suite, en mai 2021, votre Assemblée apportait son soutien inconditionnel aux personnels de la maternité de la clinique Maymard dans leurs revendications, dans le cadre d'une motion votée à

l'unanimité à l'occasion de l'annonce du projet de fusion de la maternité de la clinique Maymard avec celle de l'hôpital de Bastia.

Vous vous faites aujourd'hui le relai de problèmes sociaux internes à cet établissement de santé privé qui émergent depuis maintenant quelques mois.

Selon mes informations, ces tensions sur des problèmes salariaux semblent être résolues, mais peut-être avez-vous des informations que je ne possède pas.

Je tiens toutefois à vous confirmer que nous restons à l'écoute des problématiques des personnels et plus particulièrement sur les conditions de travail des soignants qui ne doivent pas influencer sur la prise en charge des patients. Pour nous, la meilleure des prises en charge devant être celle du patient.

Bien évidemment si les personnels le souhaitent, le Conseil Exécutif est à leur disposition pour échanger avec eux.

Je vous remercie.